

PROGRAMME DE FORMATION
Pré-Habilitation Électrique
BF - HF EXECUTANT OU CHARGE DE CHANTIER

Objectifs : Connaître les risques liés à l'électricité. Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une canalisation enterrées.

Public visé : Personnel non électricien travaillant à proximité d'installations électriques. (Terrassement, fouilles...)

Prérequis :
Maîtriser la compréhension de la langue française. prérequis validé par le participant ou l'employeur.

DUREE : 7h00 heures soit 1 jour.

Nombre de stagiaires : de 2 à 8 personnes

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : Formation INTER 200€/stagiaires.
INTRA Nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter
04.68.95.74.09 ou consulter notre site
internet www.prpsafety.fr

1/2

Art. R. 4544-9 du code du travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités
Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité

CONTENU : Accueil :
LES CONNAISSANCES

Prévention des risques et réglementation :

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Les distances d'approche Fondamentaux en électricité
- Les indices de protection et les classes d'appareillage
- Protection différentielle
- Les effets physiologiques sur le corps humain
Protection des personnes contre les contacts directs et indirects
- Équipements de protection collective et leur fonction
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et ouillages utilisés dans l'environnement (Outils à mains ou engins de terrassement dans la zone d'approche).

Les zones d'environnement :

Zone d'investigation

Zones d'incertitude

Zone d'approche prudente



PROGRAMME DE FORMATION
Pré-Habilitation Électrique
BF - HF EXECUTANT OU CHARGE DE CHANTIER

Modalités pédagogiques : Apports théoriques, Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune.

Moyens et outils utilisés : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels(power point, vidéos), fiches des risques professionnels en lien avec l'activité de l'entreprise (source INRS/OPPBTB).

Moyens humains : Formateurs en sécurité électrique. Formateurs titulaires d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans l'animation de formation.

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues. Contrôle des connaissances et savoir-faire.

Le lieu de formation :

Inter : 662 Av. de Bruxelles 66000 Perpignan
Intra : Nous consulter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : contactez notre Référent Handicap : contact@prpsafety.fr

Responsable pédagogique et référent technique :

M. KAMEL BELKACEM.
contact@prpsafety.fr

VALIDATION : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

Actualisation : 3 ans.

Mise en pratique & sécurité :

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques :

La procédure en cas d'incendie électrique

Exécutant non électricien BF HF : rôle et opérations

Sur matériel pédagogique et/ou sur les installations propres à l'établissement.

-Rédaction des documents nécessaires.
-Énumération des risques

-Comportement adapté aux risques, surveillance d'une zone de travail

-Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements EPC / EPI

-Réalisation d'une intervention générale
Nommer les acteurs concernés par les travaux,
Nommer les limites de l'habilitation.
Repérer la zone de travail qui lui a été définie
Appliquer les prescriptions
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée

Evaluation théorique (QCM)

Temps d'échange avec formateur/stagiaires

Remise de questionnaires de satisfaction et clôture de la formation.

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 98%

